

Voici les chiffres du 5<sup>e</sup> arrondissement : sans armoire, 34 écoles ; sans estrade, 37 ; avec un seul tableau noir, 20 ; sans tableau des poids et mesures, 80 ; sans corps géométriques, 90 ; sans carte du pays, 22, sans carte de l'Europe, 76 etc. C'est la même situation que l'année précédente.

L'inspecteur du 6<sup>e</sup> arrondissement signale 14 écoles comme laissant particulièrement à désirer sous ce rapport ; il se plaint qu'un certain nombre de communes inscrivent dans la délibération organique de petites sommes destinées à compléter le matériel d'enseignement sans que ces crédits soient rendus à leur destination.

D'après les rapports des inspecteurs, les communes ne font pas suffisamment leur devoir vis-à-vis des *élèves indigents*. Les inspecteurs du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> arrondissement disent, en termes généraux, que le *matériel de classe*, dans lequel nous comprenons le matériel pour les travaux à l'aiguille, est fourni aux élèves indigents avec une assez grande régularité. L'inspecteur du 3<sup>e</sup> arrondissement dit la même chose, mais il en excepte expressément les écoles de Huncherange, Dalheim, Filsdorf, Welfrange, Leudelage, Reckange et Schifflange. L'inspecteur du 5<sup>e</sup> arrondissement relève que, dans 27 localités, l'ensemble des élèves indigents est de 273 et que l'ensemble des crédits alloués est de 434 fr., ce qui fait à peu près 1,60 fr. par élève. On admet en principe que la somme allouée par enfant indigent ne devrait pas être inférieure à 3 fr. L'inspecteur du 6<sup>e</sup> arrondissement signale les 11 sections suivantes comme n'ayant pas alloué de crédits à cette fin : Fingig, Dahlem, Hivange, Reuland, Cruchten, Glabach, Nommern, Schrondweiler, Greisch, Bettingen, Gras ; il ajoute que dans d'autres le crédit alloué ne trouvait pas d'emploi et cite Angelsberg et Bettange.

#### Matières d'enseignement.

En dehors des matières qui sont nécessairement enseignées dans toutes les écoles, un certain nombre d'écoles